

CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire

Séance du 3 septembre 2015
20h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET (arrivé à 20h41), Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

Secrétaire de séance : Arnaud DUCELLIER FAUVY

1. Rectificatif des tarifs de la PAC (Participation assainissement collectif)

L'agence de l'eau a infirmé la commune de la revalorisation de cette redevance à compter du 1^{er} janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- modifie les tarifs de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.
- Dit que les tarifs du service d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2015 sont donc :
 - ✓ Part fixe 45 €
 - ✓ Part variable : 1.4 / mètre cube
 - ✓ Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau) : 0,155 / mètre cube

Vote : unanimité

Arrivée de Michel Perret : 20H41

2. Demande de remise gracieuse de créance

Une famille a demandé une remise gracieuse des sommes dues au titre du raccordement à l'assainissement (3 767 €).

Après débat, le Conseil Municipal :

- Donne un avis favorable à l'étalement du paiement de la
- En conséquence, donne toute latitude au Trésorier pour accorder les délais de paiement nécessaires en raison de la situation de cette personne.
- Donne mandat au CCAS pour accorder, sur justificatifs donnés par le demandeur, une aide exceptionnelle.

Vote : unanimité

3. Assainissement, 3^{ème} tranche

Les travaux ont débutés.

Ils devraient durer environ 3 mois.

Point pour information. Pas de vote.

4. Avancement rénovation du bloc mairie

Le chantier a repris cette semaine.

- Le plaquiste et l'électricien ont bien avancé et ont même un peu d'avance.
- Le plombier et le chauffagiste vont suivre pour conserver cette avance.

Une solution reste à trouver pour la reprise du mur de la cour.

Un point est fait sur le plan de financement. La question du montant de l'emprunt à prendre se pose. Il est proposé que Michel et Arnaud mettent à jour la prospective budgétaire afin que la stratégie soit arrêtée lors du Conseil Municipal du 15 octobre 2015.

Point pour information. Pas de vote.

5. Organisation journée du patrimoine

Un budget de 500 € est alloué pour le vin d'honneur

Des affiches seront réalisées ainsi qu'un document pour diffusion dans les commerces (A4) et un boitage (A5) sera réalisé.

Point pour information. Pas de vote.

6. Points divers

Signalétique sécurité routière :

Un point a été fait cet été sur les entrées et sorties d'agglomération afin d'améliorer l'information sur l'entrée de ville et la vitesse maximum applicable. De nouveaux panneaux vont être installés.

Plan d'entretien

Un point a été fait sur les voies communales. La proposition de la communauté de communes est de déclasser certaines voies qui sont peu utilisées afin de supprimer des déneigements superflus et rationaliser les entretiens des tapis de chaussées.